

Compte-rendu
Conseil d'établissement
14 Avril 2026 / 18h / Présentiel

Membres (cocher les membres présents)	
☒ Charles-Olivier Michaud, parent, président ☒ Julien Couet, parent, vice-président ☒ Guillaume Chevrier-Turbide, parent ☒ Émilie Emoult, parent, trésorière ☒ Étienne Lacoursière, Délégué au comité central Parents CSSDM ☐ Sandrine Carette, Délégué substitut au comité central Parents CSSDM ☐ Marlou Huberdeau, parent, substitut ☐ Nadine Louis, parent, substitut ☐ Patricia Bergeron, parent, substitut	☒ Isabelle Fillon, directrice d'établissement ☐ Anne Wascheul, directrice d'établissement adjointe ☒ Zohra Ouerdane, technicienne service d'animation ☒ Élise Robichaud, enseignante ☒ Léa Kravitz-Hébert, enseignante ☒ Isabelle D'Amico, enseignante, membre ☒ Ginette Augier, membre issu de la communauté ☒ Isabelle Fillon
Invités	

20
JP
JC

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	Ouverture de la séance	Présence de 5 parents, 3 enseignants et 1 technicienne du service d'animation : le quorum est atteint.	--	Sans objet Fait Non fait En réalisation ER
2.	Mot de bienvenue de la direction	L'assemblée débute à 18h14.	--	
3.	Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien du temps	Julien Couet, parent, est nommé secrétaire et Emilie Enoult, parent, gardienne du temps.	--	
6.	Période réservée au public	Qui sera en charge de la nouvelle classe l'an prochain? Pas de nouvel(le) enseignant(e) engagé pour l'instant. Procédure de remboursement de dépense. Procédure sera mise à jour dans l'AEF par COM et GCT SERVICE D'ANIMATION: Le CÉ n'est pas un lieu pour communiquer ses doléances. Les parents sont invités à communiquer avec la direction. Un rappel a été fait dans l'Arc-en-presse.	- N/A	

Compte-rendu – Conseil d'établissement – 14 avril 2025 24

Prise de note par Julien Couet

JK

JK

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
7.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Léa Kravitz-Hebert propose l'adoption de l'ordre du jour, et appuyée par Julien Couet. Prise de décision (Adoption)	- N/A	
8.	Adoption du compte-rendu du 11 février 2026	Zohra Ouertane propose l'adoption du procès-verbal, appuyée par Isabelle D'Amico. Prise de décision (Adoption)	- N/A	

Compte-rendu – Conseil d'établissement – 14 avril 2026

Prise de note par Julien Couet

20
57

Julien

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
9.	Points de suivi au PV du 18 Mars 2026	1. Travaux de la bâtisse. La Direction effectuera un suivi concernant les travaux en cours sur la bâtisse. 2. Remboursement comité communication La Direction enverra la procédure de remboursement à Guillaume C.-T. pour envoi au comité communication. 3: Contribution à la coéducation La direction devait s'informer de la manière dont sont comptabilisées les heures requises aux parents dans les autres écoles alternatives, ? 4: Contribution camp petit bonheur Le suivi concernant la facturation des contributions parentales pour le camp neige Le P'tit Bonheur a été fait ☒		

Commenté [1]: Je ne sais pas si cela a été fait

Commenté [2]: Est ce que cela a été fait ?

Commenté [3]: Est ce que cela a été fait ?

24

JK

LDV

10. Travaux du conseil d'établissement		
	1. Sorties éducatives Sortie le 11 Juin au biodynamie à 9h pour les maternelles, retour 15h30 Amener sacs à dos, vêtements de pluie, léger boîtier à lunch (zip-lock). Approuvé par Lea, secondée par Elise 2. Bienvenue à la maternelle (22 mai) La rencontre s'organise avec les comités parents et becs en appui (café Jasette). Un questionnaire permettant de faire le portrait des enfants sera fourni aux parents afin de répondre au mieux à leurs besoins (enfants et parents). Le questionnaire sera également utilisé pour former les groupes Les comités Bec et Parents prévoient chacun l'aide de 3 parents (6 au total). Aussi, le comité Diversité ne va pas pouvoir vendre les chandails. Le service de garde est prévu pour la maternelle ce jour-là. 3. Règlement sur les règles de conduite au primaire Ce document a été élaboré par le ministère de l'éducation visant à promouvoir et à améliorer le bien-être et le civisme dans les établissements scolaires. Chaque établissement peut l'appliquer/adapter selon ses besoins et il sera envoyé aux parents à la rentrée pour être signé. Il sera inclus au code de vie de l'école. Le CE doit approuver le document. Le contenu inclut : Interdiction du cellulaire Si un élève a un cellulaire alors que cela lui est interdit, il lui sera simplement confisqué et rendu aux parents à la fin de la journée.	

JK

don

	◦ Scolaire: Aucun cellulaire durant le temps des cours sauf enfants aux besoins particulier ◦ Parascolaire: Idem • Règles de Civisme Le personnel enseignant a approuvé l'application du texte dans son ensemble, à l'exception des points 4 et 5 concernant le vouvoiement obligatoire des élèves. Les membres du personnel continueront à communiquer avec les élèves comme ils le souhaitent (autonomie) mais les élèves devront s'adresser par Mme/Mr aux membres de la direction. Une très grande attention sera portée à la civilité. • Sanctions: Il est prévu une gradation des sanctions visant tout à responsabiliser l'élève fautif, et l'aide et l'écoute seront toujours privilégiés. La gestion des accidents se fera au cas par cas, mais les récidives seront prises en compte. Le plan de lutte contre l'intimidation servira de guide. Adopté par guillaume, seconde par Zohra 4. Point de la direction a. Budget : Le budget de l'école est à l'équilibre. L'essentiel du budget se retrouve dans le Fond numéro 1, qui est principalement un fond de roulement (papiers,		
--	--	--	--

JP CC

Cor

photocopies, ...). Il reste respectivement 288\$ et 252\$ à l'école et au service d'animation pour les 2 derniers mois de l'année scolaire 2025/2026.

Tableau récapitulatif des gains des comités (jusqu'à présent).

Reliquat	5773\$+
Campagne financement	21920\$+
Ensemble comités	Autour de 23800\$+ (mais ce n'est pas assez...)
Vente T-Shirt	~3500\$+ (colis à déduire)
Vente Tunique	~1200\$+ (colis à déduire)
Marché Noël	~21000\$+ (colis à déduire)
Soirée disco	~2000\$+ (colis à déduire)

b. Nombre indices comptables

Le ministère veut réduire le nombre d'indices comptables à la rentrée 2026 de 236 à 27 pour (simplification).

c. Frais scolaire

20
57

2025

		Frais scolaire: Gros retard de paiement de certains parents. La direction a fait un premier rappel durant lequel la moitié des sommes manquantes ont pu être retrouvées, un second rappel est prévu en Mai.		
--	--	---	--	--

24
JK



N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
13.	Levée de la séance et date de la prochaine rencontre	L'assemblée est levée à 20h30		

Compte-rendu – Conseil d'établissement – 14 avril 2025-26

AK

can

Isabelle F. /
[Signature]

Prise de note par Julien Couet